

08 Comptes annuels

132	Comptes annuels
132	Introduction Comptes annuels
136	Comptes du groupe
136	Compte de résultat
137	Bilan
138	Tableau de financement
138	Tableau des capitaux propres
139	Principes régissant l'établissement des comptes
143	Annexe
155	Segments – informations
157	Liste des participations
159	Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
162	Comptes annuels maison mère
162	Compte de résultat
163	Bilan
164	Tableau de financement
164	Tableau des capitaux propres
165	Principes régissant l'établissement des comptes
168	Annexe
180	Segments – informations
183	Rapport de l'organe de révision sur les comptes

Comptes annuels

Introduction à la partie financière

Les chiffres-clés ci-après se rapportent aux comptes annuels du groupe SSR.

Indicateurs

mio. CHF	2024	2025	Evolution
Compte de résultat			
Produits d'exploitation	1 561,0	1 557,6	-3,4
Charges d'exploitation	-1 543,3	-1 554,7	-11,4
Résultat d'exploitation	17,7	2,9	-14,8
Résultat financier	-2,3	-5,7	-3,4
Impôts	-0,1	-0,1	-
Résultat d'entreprise	15,3	-2,9	-18,2
Bilan			
Liquidités	123,8	88,8	-35,0
Actifs immobilisés	765,0	783,5	18,5
Fonds propres	531,1	528,3	-2,8
Total du bilan	1 102,8	1 100,4	-2,4
Tableau de financement			
Investissements	99,4	105,3	5,9
Free cashflow	-3,0	-34,7	-31,7

Commentaire du compte de résultat

Un résultat 2025 légèrement négatif dans le contexte de la transformation

La SSR affiche une perte de 2,9 millions de francs pour l'année 2025 pour un produit d'exploitation de 1,56 milliard de francs. Cela s'explique, d'une part, par le recul du produit d'exploitation, notamment en raison de la baisse des recettes issues de la redevance média et du recul des recettes publicitaires. D'autre part, les charges d'exploitation ont augmenté en raison des provisions pour restructuration liées à la transformation Enavant. La suppression de 248 postes à temps plein a toutefois permis de réduire sensiblement les coûts salariaux. L'utilisation des contenus SSR demeure élevée et continue sa migration vers les canaux numériques.

2025 a été marquée par de grands événements nationaux, comme le Concours Eurovision de la Chanson (Eurovision) à Bâle, les Championnats d'Europe de football féminin (UEFA Women's EURO) en Suisse et la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres (FFLS) à Mollis. La SSR les a couverts dans leur intégralité, offrant au public des expériences inoubliables. Les audiences, impressionnantes, le montrent: en moyenne, 965 000 personnes ont suivi les quatre rencontres de la Nati disputées dans le cadre de l'UEFA Women's EURO 2025 – soit une part de marché de 59,1 % en prime time. La descente du Lauberhorn a fait vibrer 1 221 000 téléspectateur.trices en moyenne pour une part de marché de 77,5 %. Dans l'ensemble, la SSR atteint son public dans toutes les langues et toutes les régions, y compris les jeunes. Ainsi, la population continue d'utiliser largement l'offre de la SSR sur ces différents canaux: 81 % des personnes âgées de 15 ans et plus utilisent au moins une fois par semaine les offres de la SSR – à la radio, à la télévision, sur le web, via les apps et sur les réseaux sociaux.

2025 s'est écoulée sous le signe du projet «Enavant SRG SSR». Dans le cadre de la transformation à l'échelle de l'entreprise, la SSR adopte de nouvelles structures et de nouveaux processus, renforce la collaboration au-delà des régions et s'aligne de manière cohérente sur l'évolution des besoins du public. Parallèlement, des mesures de réduction des coûts ont également été lancées afin de faire face à la baisse du montant de la redevance média des ménages décidée par le Conseil fédéral à partir de 2027.

Le recul des recettes commerciales atténué par les grands événements de l'année

La SSR boucle l'année 2025 sur un résultat d'exploitation de 1,56 milliard de francs et une perte de 2,9 millions de francs. Si, par rapport à 2024, les recettes issues de la redevance média sont en recul de 33,4 millions de francs et les recettes publicitaires de 4,1 millions de francs, les recettes de sponsoring dans le cadre des grands événements sportifs de l'année et l'Eurovision en ont cependant légèrement atténué l'impact. Les recettes issues des programmes, en revanche, progressent de 7,0 millions par rapport à 2024 – notamment grâce à des recettes plus élevées provenant des droits de retransmission – tout comme les recettes commerciales globales, qui enregistrent une augmentation de 3,1 millions de francs. Les autres recettes d'exploitation ont également nettement progressé (+ 26,8 millions), notamment en lien avec des prestations autour de la transmission de l'Eurovision et grâce à un gain sur la vente d'un immeuble.

Coûts salariaux et effectifs en recul

Par rapport à 2024, les charges d'exploitation progressent de 11,4 millions de francs, principalement du fait des provisions pour restructuration en lien avec la transformation à l'échelle de l'entreprise. Après ajustement, il apparaît toutefois que la base des coûts est en diminution: les frais salariaux effectifs ont reculé de 15,6 millions de francs, les effectifs s'étant eux-mêmes contractés durablement de 248 ETP (-4,3 %). Avec les provisions constituées à hauteur de 49,7 millions de francs à charge des comptes 2025, les coûts du plan social liés pour les autres suppressions de postes d'ici 2029 sont déjà pris en compte au bilan et ne pèseront plus sur les résultats futurs. Ces provisions expliquent également pourquoi les charges de personnel augmentent de 23,0 millions de francs alors même que les coûts salariaux reculent. Ainsi, la SSR crée une marge de manœuvre pour des mesures tournées vers l'avenir dans le cadre de la transformation en cours.

Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 105,3 millions de francs, soit 5,9 millions de plus que l'année précédente. S'établissant à 74 millions de francs, les amortissements progressent quant à eux de 0,5 million par rapport à 2024. Le nouveau site de la RTS sur le campus de l'EPFL à Ecublens est actuellement mis en service progressivement, tandis que la transformation du site de la RSI à Comano se déroule conformément aux plans. Grâce à une stratégie immobilière rigoureuse, la SSR optimise ses sites dans le cadre de la transformation, réduit les surfaces et diminue ainsi ses coûts. De plus, la vente du bâtiment de la RSI à Lugano-Besso a permis de générer un gain de plus de 10 millions de francs.

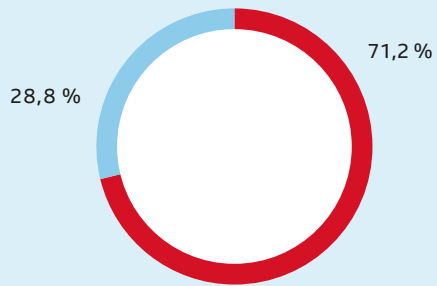
Perspectives

Des recettes stables provenant de la redevance média sont attendues pour 2026, celle-ci n'étant réduite à 312 francs par ménage qu'à partir de 2027, tandis que 80 % des entreprises assujetties à la TVA en seront exonérées. Une nouvelle réduction de la redevance des ménages à 300 francs est prévue dès 2029.

L'environnement média actuel reste par ailleurs exposé à des risques, notamment un marché publicitaire fragile marqué par une forte volatilité et des transferts vers les plateformes de tiers. Cette année toutefois, deux grands événements sportifs figurent au programme – les Jeux olympiques d'hiver et la Coupe du monde de football de la FIFA – et apporteront un soutien ponctuel au secteur commercial.

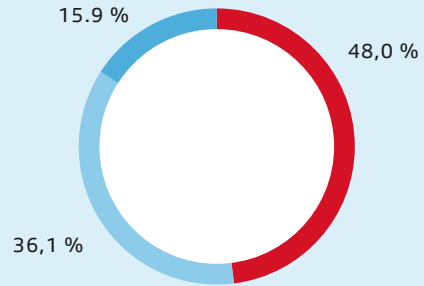
Avec le projet «Enavant SRG SSR», la SSR s'aligne stratégiquement sur l'évolution des besoins du public, s'adapte à un cadre financier réduit et assure un service public de haute qualité. En 2026/2027, sa priorité sera la mise en œuvre rigoureuse du projet de transformation afin de réduire les coûts et de pérenniser son avenir.

Fortune 2025



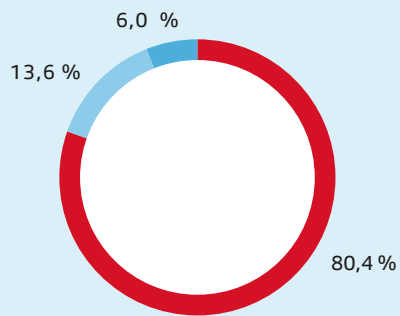
- Actifs immobilisés (2024: 69,4 %)
- Actifs circulants (2024: 30,6 %)

Structure des capitaux 2025



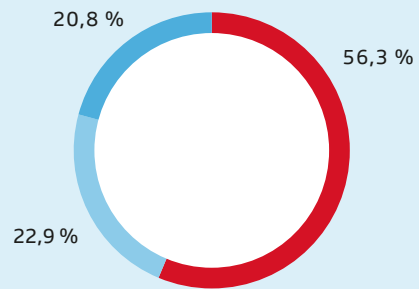
- Fonds propres (2024: 48,2 %)
- Capitaux étrangers à long terme (2024: 23,3 %)
- Capitaux étrangers à court terme (2024: 28,5 %)

Produits d'exploitation 2025



- Recettes issues de la redevance média (2024: 82,4 %)
- Recettes commerciales (2024: 13,3 %)
- Autres recettes (2024: 4,3 %)

Charges d'exploitation 2025



- Charges de personnel (2024: 55,3 %)
- Charges programme et production (2024: 23,9 %)
- Autres charges d'exploitation et amortiss. (2024: 20,8 %)

Compte de résultat et bilan en comparaison pluriannuelle

mio. CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes issues de la redevance média	1 222,9	1 230,9	1 265,9	1 286,2	1 252,8
Recettes commerciales	237,2	240,7	209,6	207,8	210,9
Autres recettes	108,4	77,2	67,8	67,0	93,9
Produits d'exploitation	1 568,5	1 548,8	1 543,3	1 561,0	1 557,6
Charges de personnel	782,8	810,0	794,1	852,9	875,8
Charges programme et production	435,0	402,2	393,3	368,8	355,7
Charges administratives et publicitaires générales	91,4	104,8	105,6	103,6	108,3
Amortissements et corrections de valeur	73,9	69,0	69,2	73,5	74,0
Autres charges d'exploitation	131,9	128,9	142,3	144,5	140,9
Charges d'exploitation	1 515,0	1 514,9	1 504,5	1 543,3	1 554,7
Résultat d'exploitation	53,5	33,9	38,8	17,7	2,9
Résultat financier	-3,7	-6,8	-1,5	-2,3	-5,7
Impôts	-1,1	0,5	-0,1	-0,1	-0,1
Résultat d'entreprise	48,7	27,6	37,2	15,3	-2,9
Résultat d'entreprise en % du produit d'exploitation	3,1	1,8	2,4	1,0	-0,2

Les comptes annuels 2025 affichent une perte d'entreprise de 2,9 millions de francs.

	2021	2022	2023	2024	2025
Actifs circulants	400,4	440,1	353,3	337,8	316,9
Actifs immobilisés	712,0	718,5	774,8	765,0	783,5
Actifs	1 112,4	1 158,6	1 128,1	1 102,8	1 100,4
Capitaux étrangers à court terme	191,3	484,1	211,5	314,3	174,6
Capitaux étrangers à long terme	470,1	195,9	400,8	257,4	397,5
Fonds propres	451,0	478,6	515,8	531,1	528,3
Passifs	1 112,4	1 158,6	1 128,1	1 102,8	1 100,4

Le total du bilan diminue de 2,4 millions pour s'établir à 1 100,4 millions de francs.

Comptes du groupe

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Recettes issues de la redevance média	G1	1 286 194	1 252 825	-33 369
Recettes commerciales	G2	207 845	210 937	3 092
Autres recettes	G3	66 999	93 800	26 801
Produit d'exploitation		1 561 038	1 557 562	-3 476
Charges de personnel	G4	852 851	875 818	22 967
Charges programme et production	G5	368 813	355 667	-13 146
Charges administratives et publicitaires générales	G6	103 618	108 279	4 661
Amortissements et corrections de valeur	G7	73 486	74 025	539
Autres charges d'exploitation	G8	144 535	140 912	-3 623
Charges d'exploitation		1 543 303	1 554 701	11 398
Résultat d'exploitation		17 735	2 861	-14 874
Résultat financier	G9	-2 314	-5 630	-3 316
Impôts	G10	-59	-75	-16
Part des sociétés associées au résultat	G17	-28	-12	16
Résultat du groupe		15 334	-2 856	-18 190

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Liquidités	G11	123 785	88 769	-35 016
Créances résultant de livraisons et de prestations	G12	33 887	32 060	-1 827
Autres créances à court terme	G13	21 339	31 301	9 962
Stock de programmes et marchandises	G14	124 771	131 318	6 547
Comptes de régularisation actifs	G15	34 045	33 465	-580
Actifs circulants		337 827	316 913	-20 914
Immobilisations corporelles	G16	757 461	777 103	19 642
Sociétés associées	G17	762	750	-12
Immobilisations financières	G18	1 410	385	-1 025
Immobilisations incorporelles	G19	5 356	5 242	-114
Actifs immobilisés		764 989	783 480	18 491
Actifs		1 102 816	1 100 393	-2 423
Dettes financières à court terme	G24	100 000	-	-100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	59 587	52 549	-7 038
Autres dettes à court terme	G21	33 534	26 958	-6 576
Provisions à court terme	G22	74 962	49 609	-25 353
Comptes de régularisation passifs	G23	46 193	45 468	-725
Capitaux étrangers à court terme		314 276	174 584	-139 692
Dettes financières à long terme	G24	200 000	300 000	100 000
Provisions à long terme	G25	57 423	97 548	40 125
Capitaux étrangers à long terme		257 423	397 548	140 125
Capitaux étrangers		571 699	572 132	433
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		35 783	51 117	15 334
Résultat du groupe		15 334	-2 856	-18 190
Capitaux propres		531 117	528 261	-2 856
Passifs		1 102 816	1 100 393	-2 423

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Résultat du groupe		15 334	-2 856	-18 054
Part des sociétés associées au résultat		28	12	-16
Amortissements	G7	73 486	74 025	539
Utilisation provisions de l'employeur	G18	35 000	1 025	-33 975
Variation provisions sans incidence sur le fonds	G22/G25	-19 579	14 772	34 351
Autres charges sans incidence sur le fonds		656	1 311	655
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-61	-10 869	-10 808
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	G12	13 522	1 827	-11 695
Variation stock de programmes et marchandises	G14	7 246	-6 547	-13 793
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	G13/G15	-8 259	2 718	10 977
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	-11 662	-7 038	4 624
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	G21/G23	-9 388	-7 301	2 087
Flux de fonds liés à l'exploitation		96 323	61 079	-35 244
Achat d'immobilisations corporelles	G16	-97 856	-104 753	-6 897
Subventions liées à des actifs	G16	46	-	-46
Vente d'immobilisations corporelles	G16	80	9 481	9 401
Achat d'immobilisations incorporelles	G19	-1 570	-547	1 023
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-99 300	-95 819	3 481
Free cashflow		-2 977	-34 740	-31 763
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-	99'724	99'724
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-	-100 000	-100 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-276	-276
Variation des fonds		-2 977	-35 016	-32 039
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G11	126 762	123 785	-2 977
Liquidités au 31 décembre	G11	123 785	88 769	-35 016
Variation des fonds		-2 977	-35 016	-32 039

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Sous la rubrique **vente d'immobilisations corporelles**, 9,2 millions de francs concernent une vente d'immeuble à Lugano-Besso. Sur cette transaction, 12,1 millions de francs seront exigibles en 2026 et 2027 et sont inscrits comme variation des autres créances en tant qu'opération sans effet sur les liquidités.

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024	480 000	35'783	515'783
Résultat du groupe	-	15 334	15 334
Solde au 31 décembre 2024	480 000	51 117	531 117
Résultat du groupe	-	-2 856	-2 856
Solde au 31 décembre 2025	480 000	48 261	528 261

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La norme RPC 31 «Recommandation complémentaire pour les sociétés cotées» a été appliquée pour la première fois durant l'exercice 2025, la SSR ayant émis un emprunt obligataire. Cela implique la divulgation du taux d'intérêt et de l'échéance de cet emprunt (G 24) ainsi que la présentation d'informations par segment (G 34).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées pour l'année 2025 sont fournies dans l'annexe aux comptes du groupe (G28).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 10 000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs pour des immobilisations corporelles. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les droits avec des périodes d'utilisation plus courtes sont traités comme des stocks de programmes.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan. Les provisions pour restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. Les impôts différés sont comptabilisés sur la base de l'application de valeurs déterminées selon la méthode de la juste valeur (true and fair) par comparaison avec les valeurs applicables en droit fiscal. Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les douze prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse douze mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme. Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Pour l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de douze tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle participation à la croissance des ménages est versée séparément, pour moitié en mars et pour moitié en septembre. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat et la commission de vente, ainsi que les taxes et redevances, sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Subventions publiques

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note G 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir G 3).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et dans lesquelles elle exerce un contrôle grâce aux droits de vote attachés à sa participation. Il regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2024	2025
SWISS TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %

La participation à 100 % dans Telvetia SA, Berne (capital-actions de 1,0 million de francs), a été liquidée durant l'exercice sous revue.

Swiss Radioplayer GmbH (participation à 25 %) et Radio Events GmbH (participation à 50 %), au capital initial de 20 000 francs chacune, ne sont pas consolidées en vertu du principe d'importance relative; elles figurent parmi les autres participations. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe aux comptes du groupe (G 35).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition. Lors de la vente de sociétés, le goodwill imputé sur les capitaux propres est recyclé. Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales.

Annexe avec explications

G1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 286 194	1 252 825	-33 369
Total	1 286 194	1 252 825	-33 369

Les **recettes issues de la redevance média** diminuent de 33,4 millions de francs par rapport à l'année précédente (2024: +20,3 millions), la compensation du renchérissement ayant été réduite de 69 à 35 millions de francs.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Publicité	141 945	137 841	-4 104
Sponsoring	29 106	29 256	150
Programme	36 794	43 840	7 046
Total	207 845	210 937	3 092

En 2025, les **recettes commerciales** progressent de 3,1 millions de francs (2024: -1,8 million). L'évolution de la pénétration des blocs publicitaires est en baisse du fait de la fragmentation toujours croissante de l'utilisation. En outre, aucun événement sportif majeur (à l'exception du Championnat d'Europe de football féminin, ou CE) n'a eu lieu en 2025. En raison de la bonne demande sur le marché publicitaire, notamment lors du CE féminin et de l'Eurovision, les **recettes publicitaires** ont diminué moins fortement (-4,1 millions) que prévu par rapport à l'exercice précédent (2024: +1,6 million). En 2025, les **recettes de sponsoring** restent pratiquement inchangées (+0,2 million de francs) en raison des produits générés par l'Eurovision (2024: -2,4 millions). Les **recettes de programme** progressent de 7,0 millions de francs (2024: -1,0 million) principalement grâce à des recettes plus élevées provenant des droits de retransmission ainsi que des produits générés par l'Eurovision. Les droits de retransmission et recettes de licences (22,1 millions) ainsi que les opérations de compensation (14,4 millions) constituent la majeure partie des recettes de programme.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Contributions	21 342	20 365	-977
Prestations de services	27 175	41 469	14 294
Autres produits d'exploitation	18 482	31 966	13 484
Total	66 999	93 800	26 801

Par rapport à l'exercice précédent, les **subventions** publiques reculent de 1,0 million de francs (2024: -0,4 million). La SSR dispose de droits de superficie gratuits pour ses sites de Genève (12 675 m²; échéance du contrat de superficie en 2044) et de Zurich (31 338 m²; échéance du contrat de superficie en 2041). La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Par rapport à l'exercice précédent, le **produit des prestations de service** progresse de 14,3 millions de francs (2024: -1,5 million). Cette progression s'explique principalement par l'organisation de l'Eurovision à Bâle. Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 13,5 millions de francs (2024: +1,2 million), essentiellement sous l'effet du bénéfice réalisé sur la vente d'immeuble à Lugano-Besso.

G4 Charges de personnel

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Salaires	656 899	641 253	-15 646
Indemnités	21 713	22 438	725
Prestations sociales	141 220	143 193	1 973
Autres charges de personnel	33 019	68 934	35 915
Total	852 851	875 818	22 967

En particulier, la baisse des effectifs – conséquence des mesures d'économie mises en place – entraîne une diminution des coûts liés aux **salaires** de 15,6 millions de francs (2024: +10,8 millions). Les **autres charges de personnel** ont augmenté de 35,9 millions de francs (2024: +44,4 millions). Cette évolution découle des frais de restructuration provisionnés pour les réductions de personnel prévues dans les années suivantes.

G5 Charges programme et production

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Indemnisations artistes et auteur.es	17 686	16 288	-1 398
Droits d'auteur.e	112 429	107 609	-4 820
Productions de tiers et commandes	223 121	198 579	-24 542
Charges de liaisons et de lignes	8 046	26 832	18 786
Charges diverses programme et production	4 215	4 971	756
Variation des stocks de programmes	3 316	1 388	-1 928
Total	368 813	355 667	-13 146

Moins de grandes manifestations sportives ayant eu lieu durant l'année sous revue, les coûts liés aux **droits d'auteur.e** reculent de 4,8 millions de francs (2024: +16,7 millions). Les **productions de tiers et commandes** sont en recul de 24,5 millions de francs (2024: -0,4 million). Une part importante est due à la provision constituée l'année précédente pour les charges nettes de la SSR pour l'organisation de l'Eurovision 2025 (contrat déficitaire). La dissolution de la provision pour la poursuite de la diffusion FM avait entraîné une baisse des charges l'année précédente. En conséquence, les **charges de liaisons et de lignes** sont désormais en progression de 18,8 millions de francs (2024: -46,6 millions) pour s'établir à 26,8 millions de francs (sans diffusion FM), soit au niveau habituel.

G6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Charges administratives	31 331	35 986	4 655
Publicité	28 022	32 287	4 265
Communication, logistique et frais	44 265	40 006	-4 259
Total	103 618	108 279	4 661

Les **charges administratives** sont en progression de 4,7 millions de francs (2024: +0,6 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (21,0 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Les coûts supplémentaires sont dus à la constitution d'une provision sur un contrat de location à long terme (contrat déficitaire). Les **charges publicitaires** augmentent de 4,3 millions de francs (2024: -2,3 millions). Cette augmentation provient de contreparties (notamment dans le cadre de l'Eurovision) qui représentent environ la moitié des charges publicitaires. Le recul de 4,3 millions de francs pour **la communication, la logistique et les frais** (2024: -0,4 million) résulte essentiellement de la baisse des frais liés aux voyages d'affaires, 2025 ayant accueilli moins de grands événements sportifs que l'année précédente.

G7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	71 821	71 996	175
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	71 821	71 996	175
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	1 665	2 029	364
Valeurs incorporelles	1 665	2 029	364
Total	73 486	74 025	539

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques G 16 et G 19.

G8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Entretien et remplacement	78 822	73 835	-4 987
Autres charges	65 713	67 077	1 364
Total	144 535	140 912	-3 623

Les **charges d'entretien et remplacement** se contractent de 5,0 millions de francs (2024: +5,0 millions) sous l'effet de coûts d'électricité moindres. Les **autres charges** progressent de 1,4 million de francs (2024: -2,8 millions) et s'expliquent en particulier par l'augmentation des charges de surveillance.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Produits financiers	4 453	1 260	-3 193
Charges financières	-6 767	-6 890	-123
Total	-2 314	-5 630	-3 316

Par rapport à 2024, le **résultat financier** recule de 3,2 millions de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de -1,8 million de francs et résultats de change de -1,2 million de francs. Les **produits financiers** comprennent principalement des gains de change sur les devises étrangères (1,1 million) et les intérêts (0,2 million). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions), des pertes de change sur monnaies étrangères (1,0 million) et des commissions/frais (0,4 million).

G10 Impôts

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Impôts courants	-59	-75	-16
Total	-59	-75	-16

En tant qu'association à but non lucratif, la SSR n'est pas assujettie à l'impôt. Les **impôts courants** indiqués concernent la société SWISS TXT SA.

G11 Liquidités

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	14 779	88 695	73 916
Fonds assimilés à des liquidités	109 006	74	-108 932
Total	123 785	88 769	-35 016

Le détail de ces évolutions est présenté dans le tableau des flux de trésorerie. Les dépôts à courte échéance effectués l'année précédente disparaissent durant l'année sous revue.

G12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	34'105	32 192	-1 913
Parties liées	7	11	4
Corrections de valeur	-225	-143	82
Total	33'887	32 060	-1 827

G13 Autres créances à court terme

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	21 339	31 301	9 962
Total	21 339	31 301	9 962

Les **autres créances à court terme** progressent de 10,0 millions de francs (2024: +1,4 million). Cette évolution découle avant tout d'une créance résultant de la vente d'un bien immobilier en 2025.

G14 Stocks de programmes et de marchandises

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Paiements anticipés de programmes	18 094	26 093	7 999
Productions maison	60 345	58 331	-2 014
Productions de tiers	46 077	46 570	493
Corrections de valeur	-474	-280	194
Stocks de programmes	105 948	104 621	-1 327
Stocks de marchandises	729	604	-125
Total	124 771	131 318	6 547

Les **versements anticipés** affichent une hausse de 8,0 millions de francs (2024: -3,7 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 1,3 million de francs (2024: -3,4 millions) et concerne des productions maison. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	34 045	33 463	-582
Parties liées	-	2	2
Total	34 045	33 465	-580

G16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2024	466 209	132 847	128 547	7 387	734 990
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2024	1 081 058	445 003	128 547	30 537	1 685 144
Entrées	8 086	23 629	64 892	1 269	97 876
Sorties	-1 324	-21 866	- 331	-1 462	-24 983
Reclassifications	2 977	27 914	-33 868	149	-2 828
Solde au 31.12.2024	1 090 797	474 680	159 240	30 493	1 755 209
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-614 850	-312 158	-	-23 148	-950 154
Amortissements prévus	-26 520	-43 399	-	-1 902	-71 821
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	1 321	21 500	-	1 409	24 227
Solde au 31.12.2024	-640 049	-334 057	-	-23 641	-997 748
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	450 748	140 623	159 240	6 852	757 461
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2025	1 090 797	474 680	159 240	30 493	1 755 209
Entrées	13 005	22 185	68 200	1 368	104 758
Sorties	-32 995	-37 214	-	-727	-70 936
Reclassifications	7 898	14 926	-24 696	504	-1 368
Solde au 31.12.2025	1 078 705	474 577	202 744	31 638	1 787 664
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2025	-640 049	-334 057	-	-23 641	-997 748
Amortissements prévus	-28 286	-42 136	-	-1 574	-71 996
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	22 386	36 138	-	658	59 182
Solde au 31.12.2025	-645 949	-340 055	-	-24 557	-1 010 561
Valeurs comptables nettes 31.12.2025	432 756	134 522	202 744	7 081	777 103

Comme en 2024, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 19). Le recul des **terrains et bâtiments** concerne la vente d'immeuble à Lugano-Besso.

G17 Sociétés associées

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Sociétés associées	762	750	-12
Total	762	750	-12

Les détails relatifs aux **sociétés associées** figurent à l'index des participations (G 35).

G18 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2024	-	385	-	36 010	36 395
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2024	331	398	-	36 010	36 739
Entrées	-	-	-	15	15
Sorties	-331	-	-	-35 000	-35 331
Solde au 31.12.2024	-	398	-	1 025	1 423
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-331	-13	-	-	-344
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	331	-	-	-	331
Solde au 31.12.2024	-	-13	-	-	-13
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	-	385	-	1 025	1 410
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2025	-	398	-	1 025	1 423
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-13	-	-1 025	-1 038
Solde au 31.12.2025	-	385	-	-	385
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2025	-	-13	-	-	-13
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	13	-	-	13
Solde au 31.12.2025	-	-	-	-	-
Valeurs comptables nettes 31.12.2025	-	385	-	-	385

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Participations	385	385	-
Réserve de cotisations employeur	1 025	-	-1 025
Total	1 410	385	-1025

Les **immobilisations financières** reculent du fait de l'utilisation de la **réserve de cotisations de l'employeur** de 1,0 million de francs.

G19 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2024	2 623	2 623
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2024	38 065	38 065
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-988	-988
Reclassifications	2 828	2 828
Solde au 31.12.2024	41 475	41 475
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2024	-35 442	-35 442
Amortissements prévus	-1 665	-1 665
Dépréciations	-	-
Sorties	988	988
Solde au 31.12.2024	-36 119	-36 119
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	5 356	5 356
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2025	41 475	41 475
Entrées	547	547
Sorties	-625	-625
Reclassifications	1 368	1 368
Solde au 31.12.2025	42 765	42 765
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2025	-36 119	-36 119
Amortissements prévus	-2 029	-2 029
Dépréciations	-	-
Sorties	625	625
Solde au 31.12.2025	-37 523	-37 523
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	5 242	5 242

La **reclassification** provient des immobilisations corporelles (voir G 16). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

G20 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	57 458	50 312	-7 146
Parties liées	2 129	2 237	108
Total	59 587	52 549	-7 038

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** diminuent de 7,0 millions de francs (2024: -11,4 millions). Cette diminution s'explique par des engagements moins importants dans la distribution (notamment en lien avec l'arrêt de la diffusion FM) et les droits sportifs.

G21 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	22 008	26 958	4 950
Parties liées	11 526	-	-11 526
Total	33 534	26 958	-6 576

Les **autres dettes à court terme** se contractent de 6,6 millions de francs (2024: -6,6 millions) principalement sous l'effet d'une baisse des dettes envers la Caisse fédérale de compensation. Les dettes envers la Caisse de pension qui figuraient l'année précédente sous les **parties liées** sont désormais présentées sous les **tiers**.

G22 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2024	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	5 214	22 527	29 070	18 151	74 962
Constitution	2 298	13 278	850	-	16 426
Utilisation	-4 968	-18 881	-22 506	-	-46 355
Dissolution	-245	-4 462	-6 265	-	-10 972
Reclassification court/long terme	2 000	11 370	2 178	-	15 548
Valeur comptable au 31.12.2025	4 299	23 832	3 327	18 151	49 609

Les **provisions** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 4,3 millions de francs (2024: 5,2 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2024: 2,0 millions) pour les primes de fidélité et de 2,3 millions de francs (2024: 2,4 millions) pour les absences prolongées pour cause de maladie. Les **provisions pour restructuration** se montent à 23,8 millions de francs (2024: 22,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 3,3 millions de francs (2024: 29,1 millions). Sur cette somme, 2,4 millions de francs (2024: 20,2 millions) ont été provisionnés pour des contrats déficitaires. Les 0,9 million de francs restants (2024: 1,2 million) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La plus grande partie de l'utilisation et de la dissolution concerne la diffusion FM. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2024: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

G23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	46 183	45 463	-720
Parties liées	10	5	-5
Total	46 193	45 468	-725

G24 Dettes financières

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Dettes financières à court terme	100 000	-	-100 000
Dettes financières à long terme	200 000	300 000	100 000
Total	300 000	300 000	-

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

L'**emprunt obligataire** présente la durée et le taux d'intérêt suivants:

100 millions de francs à 0,95 % au 29 septembre 2032.

G25 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable au 1.1.2024	33 812	18 696	48 041	217	100 766
Constitution	4 732	3 748	175	-	8 655
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-33	-24 134	-	-24 167
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	33 868	11 370	11 968	217	57 423
Constitution	11 014	49 700	5 311	-	66 025
Utilisation	-9 934	-	-144	-	-10 078
Dissolution	-	-	-57	-217	-274
Reclassification court/long terme	-2 000	-11 370	-2 178	-	-15 548
Valeur comptable au 31.12.2025	32 948	49 700	14 900	-	97 548

Les **provisions à long terme personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs.trices de plus de 32,9 millions de francs (2024: 33,9 millions). Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de plus de 49,7 millions de francs (2024: 11,4 millions). Les **autres provisions** sont constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 0,4 million de francs (2024: 0,3 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués de plus de 3,1 millions de francs (2024: 1,9 million) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 5,1 millions de francs (2024: 3,3 millions). Les 6,3 millions de francs restants (2024: 6,5 millions) sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,2 million concerne diverses provisions de moindre importance. La **provision pour impôts latents** est dissoute du fait de l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur chez SWISS TXT SA.

Autres indications

G 26 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 68,0 millions de francs (2024: 102,0 millions) pour les années 2026 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des engagements à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 166,9 millions de francs (2024: 188,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 10,4 millions de francs (2024: 11,4 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 100,1 millions de francs (2024: 123,0 millions). 8,6 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 33,1 millions dans deux à cinq ans et 58,4 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 127,3 millions de francs (2024: 128,6 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2024: 0,7 million) et les autres engagements conditionnels à 1,8 million de francs (2024: 2,5 millions). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2024: 15,0 millions).

G 27 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
		positives	négatives
Opérations de change à option ouvertes 2024			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
Total achat	66 734	958	356
Total des opérations de change à option au 31.12.2024			
	66 734	958	356
Opérations de change à option ouvertes 2025			
Achat Euro	55 187	686	1
Achat US-Dollar	9 483	61	26
Total achat	64 670	747	27
Total des opérations de change à option au 31.12.2025			
	64 670	747	27

Toutes les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

G 28 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2025, le cercle des personnes assurées comprenait 6424 (2024: 6755) assuré.es actif.ves et 3180 (2024: 3080) bénéficiaires de prestations.

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) vis-à-vis de l'institution de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2025	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2025	Constitu- tion/ Utilisation 2025	Bilan 31.12.25	Bilan 31.12.24	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2025	2024
Institutions de prévoyance	-	-	-1 025	-	1 025	1 025	35 000
Total	-	-	-1 025	-	1 025	1 025	35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.2025	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.25	31.12.24			2025	2024
Plan de prévoyance sans excédent / déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	359 900	-	-	-	83 465	83 465	80 343
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	359 900	-	-	-	83 465	83 465	80 343

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2025. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 109,9 % au 31 décembre 2025 (2024: 107,0 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1er janvier 2022.

G 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,5 millions de francs au 31 décembre 2025. Le règlement de la dette a eu lieu le 9 janvier 2026.

G 30 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2024: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

G 31 Evaluation des risques et mesures

La gestion des risques fait partie intégrante des décisions entrepreneuriales; la situation globale est évaluée périodiquement par le Conseil d'administration. Principaux domaines de risque identifiés à la fin de l'exercice:

Risques stratégiques: les profondes mutations structurelles du secteur des médias – utilisation fragmentée, domination des plateformes, progrès rapides de la technologie/de l'IA et baisse de la pénétration linéaire – augmentent le risque d'une perte de pertinence et de visibilité. Dans le même temps, les exigences en matière de données et de compétences produits ainsi que de cyber-exposition augmentent. Les programmes de transformation et d'efficacité comportent en outre des risques de mise en œuvre, de capacité et d'acceptation.

Risques politiques: la réduction du montant de la redevance média déjà ordonnée par le Conseil fédéral, les nouvelles exonérations de cette redevance pour les entreprises et la suppression de la compensation du renchérissement (partiellement compensée par la croissance du nombre de ménages) constituent déjà un défi financier. A cela s'ajoutent les risques liés aux interventions parlementaires et les questions relatives au financement du mandat pour l'étranger.

Risques financiers: le recul des recettes commerciales, la volatilité macroéconomique et les paramètres politiques pèsent sur la base des résultats. Les risques de liquidité et de refinancement résultent des échéances et des conditions de marché; les incertitudes peuvent affecter les spreads, les conditions et la base d'investisseurs. La contre-mesure consiste en une planification roulante, en un calendrier des échéances, en marges de sécurité et en lignes garanties, en une discipline en matière de fonds de roulement, en une diversification des sources de financement ainsi qu'en un équilibre approprié des échéances.

Risques réglementaires: les modifications du cadre juridique et réglementaire – notamment en ce qui concerne le mandat de prestations, les règles applicables au domaine online, les restrictions en matière de publicité et les obligations de rendre compte – peuvent avoir une incidence sur l'offre, le financement et les processus. Un système de contrôle interne bien ancré permet de réduire les risques liés aux rapports et aux processus et garantit la régularité des rapports financiers.

Réponse de l'entreprise: «Enavant SRG SSR»

Le projet «Enavant SRG SSR» oriente la SSR vers le «digital first», rassemble les forces par-delà les régions et simplifie les structures afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité. Le programme sert à la fois de mesure de réduction des coûts et de mesure structurelle pour atténuer les baisses de revenus d'origine politique; il renforce également la résilience financière par une priorisation du portefeuille, des normes uniformes et une plus grande réutilisation des contenus.

G 32 Transactions avec des parties liées

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,5 million de francs (2024: 0,3 million) et les charges à 8,8 millions de francs (2024: 8,9 millions) pour les contributions d'exploitation.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

G 33 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes du groupe par le Conseil d'administration le 2 avril 2026, il ne s'est produit à notre connaissance aucun événement important susceptible d'influencer la représentativité des comptes annuels 2025.

Le 8 mars 2026, le peuple suisse a rejeté l'initiative populaire fédérale « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) ». Le résultat du vote n'a aucune incidence sur l'évaluation et la comptabilisation des actifs et des dettes au 31 décembre 2025.

G34 Segments: informations

CHF 1000	Unités nationales	SWI	SRF	RTR	RTS	RSI	Consol.	Groupe
Produits d'exploitation 2025								
Redevance média	1 252 825	-	-	-	-	-	-	1 252 825
Publicité	137 841	-	-	-	-	-	-	137 841
Allocation aux unités d'entreprise	-1 112 305	9 109	499 956	24 085	360 580	218 575	-	-
Recettes des unités d'entreprise	151 943	9 126	45 965	791	19 415	14 869	-75 213	166 896
Total	430 304	18 235	545 921	24 876	379 995	233 444	-75 213	1 557 562
Charges d'exploitation 2025								
Charges de personnel	155 935	12 464	329 513	16 139	228 532	133 306	-71	875 818
Charges de programme / production	106 840	1 448	98 310	4 432	90 289	58 170	-3 822	355 667
Autres charges d'exploitation	176 957	4 000	68 066	2 773	42 666	26 049	-71 320	249 191
Total	439 732	17 912	495 889	23 344	361 487	217 525	-75 213	1 480 676
EBITDA	-9 428	323	50 032	1 532	18 508	15 919	-	76 886
Amortissements	9 939	323	32 829	1 314	15 935	13 686	-	74 025
EBIT	-19 367	-	17 203	218	2 573	2 233	-	2 861
Résultat financier								-5 630
Impôts/Sociétés associées								-87
Résultat du groupe 2025								-2 856
Effectifs 2025								
Nombre de postes à temps plein (ETP)								
En moyenne annuelle	637	80	2 281	125	1 488	982	-	5 593
au 31.12.	617	80	2 222	123	1 460	977	-	5 479
Produits d'exploitation 2024								
Redevance média	1 286 194	-	-	-	-	-	-	1 286 194
Publicité	141 945	-	-	-	-	-	-	141 945
Allocation aux unités d'entreprise	-1 148 457	10 280	516 853	24 428	363 845	233 051	-	-
Recettes des unités d'entreprise	125 437	9 361	46 021	818	19 651	5 398	-73 787	132 899
Total	405 119	19 641	562 874	25 246	383 496	238 449	-73 787	1 561 038
Charges d'exploitation 2024								
Charges de personnel	100 557	13 108	357 638	16 348	223 771	141 497	-68	852 851
Charges de programme / production	107 335	1 735	102 576	4 084	99 413	57 569	-3 899	368 813
Autres charges d'exploitation	166 809	4 512	71 681	3 292	45 142	26 538	-69 820	248 154
Total	374 701	19 355	531 895	23 724	368 326	225 604	-73 787	1 469 818
EBITDA	30 418	286	30 979	1 522	15 170	12 845	-	91 220
Amortissements	9 364	283	32 502	1 309	16 995	13 032	-	73 486
EBIT	21 054	3	-1 523	213	-1 825	-187	-	17 735
Résultat financier								-2 314
Impôts/Sociétés associées								-87
Résultat du groupe 2024								15 334
Effectifs 2024								
Nombre de postes à temps plein (ETP)								
En moyenne annuelle	603	82	2 393	128	1 556	1 010	-	5 772
au 31.12.	636	83	2 364	127	1 527	990	-	5 727

Segments – informations

Les segments sont répartis par région linguistique (RSI, RTR, RTS et SRF). En outre, les segments SWI swissinfo.ch et unités nationales sont également présentés. Les unités nationales regroupent la Direction générale DG, la Business Unit Sport BUS, l'unité Finances UF et SWISS TXT SA.

Les unités nationales fournissent des services centralisés aux unités d'entreprise régionales (coûts de distribution, droits d'auteur, contrats sportifs, coûts d'emprunt, prestations informatiques, services d'accessibilité, etc.) et supportent les frais d'overhead.

La redevance média et les recettes publicitaires sont versées à la SSR via l'unité Finances et sont réparties entre les unités d'entreprise régionales selon une clé fixe. Le montant restant aux unités nationales couvre les coûts des services centraux mentionnés ci-dessus.

Segment Unités nationales

La baisse de 37,4 millions de francs des recettes issues de la redevance et de la publicité se traduit par une allocation des moyens aux unités d'entreprise en recul de 36,2 millions de francs. Les recettes des unités d'entreprise progressent de 26,5 millions de francs, notamment sous l'effet du produit de l'Eurovision à Bâle et d'augmentations dans les prestations informatiques de SWISS TXT SA.

Les charges de personnel augmentent de 55,4 millions de francs. Principale raison: la constitution d'une provision centralisée pour restructuration de 49,7 millions de francs. L'organisation de l'Eurovision à Bâle est un autre facteur de coûts.

Une grande partie de l'augmentation de 10,1 millions de francs des autres charges d'exploitation est due à l'Eurovision.

Segments SWI et RTR

Sous l'effet des mesures d'économie, les charges d'exploitation se contractent de 1,5 million de francs chez SWI et de 0,4 million chez RTR.

Segment SRF

Les charges de personnel diminuent de 28,1 millions de francs en raison d'une baisse significative des effectifs (-112 ETP). Ce sont surtout les mesures mises en œuvre pour réduire la base de coûts et le remplacement restrictif des départs en retraite qui y ont contribué, dans le cadre de la phase de transformation. De plus, des provisions pour frais de restructuration ont pu être dissoutes. Ces mesures sont également responsables d'une partie de la baisse de 3,4 millions de francs des charges de production. La réduction de 3,6 millions de francs des charges d'exploitation s'explique par d'autres mesures d'économie ainsi que par la baisse des prix de l'électricité.

Segment RTS

Les coûts salariaux reculent de 4,4 millions de francs en raison d'une baisse significative des effectifs (-68 ETP), principalement du fait des mesures de réduction des coûts et du remplacement limité des départs en retraite. Du fait de la constitution d'une provision pour restructuration, les charges de personnel augmentent au total de 4,8 millions de francs. Les économies réalisées au niveau des charges de production (-9,1 millions) s'expliquent en premier lieu par le fait que l'année précédente, une importante production de fiction avait été produite / diffusée. La RTS a elle aussi pu réduire ses charges d'exploitation (-2,4 millions de francs) sous l'effet de la baisse des prix de l'électricité.

Segment RSI

Les recettes de l'unité d'entreprise, en progression de 9,5 millions de francs, comprennent le bénéfice de la vente d'immeuble à Lugano-Besso. Ce gain au niveau de l'unité est compensé par une réduction de l'allocation, car les immeubles sont la propriété de la SSR. Les frais de personnel se contractent de 8,2 millions de francs en raison de la réduction des effectifs.

Evolution des effectifs

Au 31 décembre 2025, les effectifs en ETP (équivalents temps plein) ont diminué de 248 unités par rapport à l'année précédente, passant de 5 727 à 5 479 unités. Cette diminution se traduit par une baisse des coûts salariaux dans toutes les unités de l'entreprise.

En raison des autres plans de restructuration nécessaires à la SSR, des provisions correspondantes doivent être constituées – des provisions qui dépassent nettement les économies réalisées sur les salaires. Pour cette raison, les charges de personnel augmentent de 23,0 millions de francs (+2,7 %) alors que, dans le même temps, les effectifs diminuent de 4,3 %.

G35 Liste des participations au 31 décembre 2025

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale, en milliers	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
SWISS TXT SA, Bienne				
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	CHF	1 000	100,0	intégrale
Sociétés associées (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Viasuisse AG, Bienne				
Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	36,1	équivalence
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich				
Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équivalence
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Keystone-SDA-ATS AG, Berne	CHF	2 857	7,0	v.a.
SwissMediaCast AG, Zurich	CHF	1 330	7,7	v.a.
SwissMediaForum AG, Baden	CHF	200	10,0	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich (en liquidation)	EUR	140	5,7	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	145	10,5	v.a.
Swiss Radioplayer GmbH, Berne	CHF	20	25,0	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.

* Méthode de consolidation: (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 2 avril 2026, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2025 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégué.es de la SSR du 24 avril 2026 d'approuver les comptes annuels 2025 du groupe.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Jean-Michel Cina



La directrice générale
Susanne Wille



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 136 à 158) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments Clés de l'Audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments.

Éléments clés de l'audit**Comment les éléments clés de l'audit ont été considérés dans notre audit****Immobilisations corporelles – Activation et évaluation**

La comptabilisation des immobilisations corporelles dans les comptes consolidés s'effectue à leur coût d'acquisition ou de revient, diminuée des amortissements économiquement nécessaires et des dépréciations de valeur. Au 31 décembre 2025, les comptes consolidés présentent des immobilisations corporelles d'une valeur totale de 777'103 milliers de CHF. Cela correspond à 70.6 pour cent de l'ensemble des actifs. De notre point de vue, cette position, d'un montant très élevé, revêt une importance particulière, car le caractère activable, les durées d'utilisation retenues ainsi que la vérification du caractère durable de la valeur des investissements en immobilisations corporelles relèvent d'un certain degré d'appréciation.

Caractère activable des immobilisations corporelles

Le conseil d'administration ou la direction approuve les demandes d'investissement en fonction du montant de l'investissement.

Chaque mois, le caractère activable des factures est vérifié. Les immobilisations activées sont amorties à partir de leur mise en service sur la durée d'utilisation définie.

Caractère durable de la valeur des immobilisations corporelles

La direction évalue régulièrement s'il existe des indices d'une éventuelle perte de valeur. Si tel est le cas, un test de dépréciation est effectué.

De plus, la direction établit périodiquement des expertises d'évaluation pour les immeubles (catégorie « terrains et bâtiments ») afin de vérifier leur valeur.

Pour l'exercice 2025, la direction conclut qu'il n'existe aucun indice d'une éventuelle perte de valeur.

Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés en annexe dans les principes d'activation et d'évaluation. Des explications sur les différentes positions figurent dans l'annexe G16 Immobilisations corporelles ainsi que G7 Amortissements et corrections de valeur.

Dans le cadre de la vérification du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de la consultation de documents et de la vérification des contrôles clés, que des processus internes appropriés existent pour l'activation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

Dans le domaine des investissements, nous avons vérifié par sondage le caractère activable des immobilisations concernées à l'aide des factures ainsi que des contrats correspondants, l'affectation à la bonne catégorie d'immobilisations et la pertinence des durées d'utilisation résultantes.

En ce qui concerne d'éventuelles dépréciations, nous avons évalué les expertises d'évaluation des immeubles ainsi que l'appréciation de la direction.

Nous avons également vérifié les informations figurant en annexe.

Provisions – Exhaustivité et évaluation

Les provisions sont des obligations probables résultant d'un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. Au 31 décembre 2025, des provisions à court terme et à long terme d'un montant de 49'609 milliers de CHF et de 97'548 milliers de CHF respectivement sont inscrites au bilan.

La majeure partie des provisions est liée aux coûts du personnel – d'une part sur la base de dispositions légales en droit du travail, d'autre part sur la base des coûts de restructuration attendus.

À notre avis, cette position revêt une importance particulière, car elle nécessite un degré élevé d'estimations et de jugement de la part de la direction.

Les principes d'évaluation des provisions sont présentés dans l'annexe « Principes d'activation et d'évaluation » des comptes consolidés. La composition et l'évolution des postes du bilan sont exposées aux notes G22 et G25.

Dans le cadre de la vérification du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de la consultation de documents et de la vérification des contrôles clés, que des processus internes appropriés existent pour l'enregistrement des augmentations et diminutions ainsi que pour l'évaluation des provisions.

Nous avons également examiné la méthodologie et les facteurs d'entrée des estimations ainsi que les calculs de la direction en consultant des documents appropriés et en menant des entretiens, et nous avons évalué la fiabilité des estimations de la direction sur la base de l'expérience acquise.

Nous avons également vérifié les informations figurant en annexe.

Autres Informations

Le conseil d'administration est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport annuel, mais pas les comptes consolidés, les comptes annuels et nos rapports y afférents.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et d'apprécier si elles présentent des incohérences significatives avec les comptes consolidés ou les connaissances que nous avons acquises lors de l'audit des comptes annuels, ou si elles semblent autrement présenter des inexactitudes significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons qu'il existe une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://expertsuisse.ch/rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 2 avril 2026

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé

Comptes de la maison mère

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Recettes issues de la redevance média	M1	1 286 194	1 252 825	-33 369
Recettes commerciales	M2	207 871	210 962	3 091
Autres recettes	M3	66 610	94 055	27 445
Produit d'exploitation		1 560 675	1 557 842	-2 833
Charges de personnel	M4	817 580	839 886	22 306
Charges programme et production	M5	372 711	359 452	-13 259
Charges administratives et publicitaires générales	M6	97 306	102 230	4 924
Amortissements et corrections de valeur	M7	66 180	66 535	355
Autres charges d'exploitation	M8	190 126	187 508	-2 618
Charges d'exploitation		1 543 903	1 555 611	11 708
Résultat d'exploitation		16 772	2 231	-14 541
Résultat financier	M9	-1 839	-5 188	-3 349
Résultat annuel		14 933	-2 957	-17 890

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Bilan

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Liquidités	M10	117 464	78 524	-38 940
Créances résultant de livraisons et de prestations	M11	33 739	32 092	-1 647
Autres créances à court terme	M12	22 584	31 267	8 683
Stock de programmes et marchandises	M13	124 771	131 318	6 547
Comptes de régularisation actifs	M14	21 623	25 121	3 498
Actifs circulants		320 181	298 322	-21 859
Immobilisations corporelles	M15	730 895	753 802	22 907
Immobilisations financières	M16	30 218	29 918	-300
Immobilisations incorporelles	M17	5 140	5 056	-84
Actifs immobilisés		766 253	788 776	22 523
Actifs		1 086 434	1 087 098	664
Dettes financières à court terme	M22	100 000	-	-100 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	57 152	52 468	-4 684
Autres dettes à court terme	M19	32 681	26 737	-5 944
Provisions à court terme	M20	74 962	49 609	-25 353
Comptes de régularisation passifs	M21	43 746	42 990	-756
Capitaux étrangers à court terme		308 541	171 804	-136 737
Dettes financières à long terme	M22	200 000	300 000	100 000
Provisions à long terme	M23	56 400	96 758	40 358
Capitaux étrangers à long terme		256 400	396 758	140 358
Capitaux étrangers		564 941	568 562	3 621
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices et pertes cumulés		26 560	41 493	14 933
Résultat annuel		14 933	-2 957	-17 890
Capitaux propres		521 493	518 536	-2 957
Passifs		1 086 434	1 087 098	664

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2024	2025	Evolution
Résultat annuel		14 933	-2 957	-17 890
Amortissements	M7	66 180	66 535	355
Bénéfice de liquidation Telvetia SA		-	-112	-112
Utilisation provisions de l'employeur	M16	35 000	-	-35 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	M20/M23	-19 625	15 005	34 630
Autres charges sans incidence sur le fonds		628	1 053	425
Résultat de la vente d'immobilisations corporelles		-61	-10 845	-10 784
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	M11	12 837	1 647	-11 190
Variation stock de programmes et marchandises	M13	7 246	-6 547	-13 793
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	M12/M14	-7 671	-81	7 590
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	-12 071	-4 684	7 387
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	M19/M21	-9 921	-6 700	3 221
Flux de fonds liés à l'exploitation		87 475	52 314	-35 161
Achat d'immobilisations corporelles	M15	-88 857	-100 325	-11 468
Subventions liées au patrimoine	M15	46	-	-46
Vente d'immobilisations corporelles	M15	80	9 453	9 373
Octroi de prêt	M16	-3 000	-2 000	1 000
Produit de liquidation Telvetia	M16	-	2 412	2 412
Achat d'immobilisations incorporelles	M17	-1 570	-518	1 052
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-93 301	-90 978	2 323
Free cashflow		-5 826	-38 664	-32 838
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	M22	-	99 724	99 724
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	M22	-	-100 000	-100 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-276	-276
Variation des fonds		-5 826	-38 940	-33 114
Liquidités au 1 ^{er} janvier	M10	123 290	117 464	-5 826
Liquidités au 31 décembre	M10	117 464	78 524	-38 940
Variation des fonds		-5 826	-38 940	-33 114

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Sous la rubrique **vente d'immobilisations corporelles**, 9,2 millions de francs concernent une vente d'immeuble à Lugano-Besso. Sur cette transaction, 12,1 millions de francs seront exigibles en 2026 et 2027 et sont inscrits comme variation des autres créances en tant qu'opération sans effet sur les liquidités.

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Bénéfices et pertes cumulés	Total
Solde au 1.1.2024	480 000	26 560	506 560
Résultat annuel	-	14 933	14 933
Solde au 31.12.2024	480 000	41 493	521 493
Résultat annuel	-	-2 957	-2 957
Solde au 31.12.2025	480 000	38 536	518 536

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel) de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC et au Code des obligations (CO). La SSR ne disposant d'aucune réserve latente, les valeurs disponibles valent tant pour la clôture conformément aux Swiss GAAP RPC que pour celle selon le droit commercial (double clôture). Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

La norme RPC 31 «Recommandation complémentaire pour les sociétés cotées» a été appliquée pour la première fois durant l'exercice 2025, la SSR ayant émis un emprunt obligataire. Cela implique la divulgation du taux d'intérêt et de l'échéance de cet emprunt (M 22) ainsi que la présentation d'informations par segment (M 32).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

La principale participation directe de la maison mère de la SSR au 31 décembre 2025 est:

Sociétés du groupe	2024	2025
SWISS TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %

La participation à 100 % dans Telvetia SA, Berne (capital-actions de 1,0 million de francs), a été liquidée durant l'exercice sous revue.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe aux comptes de la maison mère pour l'année 2025 (M 26).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute réévaluation résultant de la disparition (partielle) des causes de la dépréciation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programme radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 10 000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les périodes plus courtes seront traitées comme des stocks de programme.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des obligations réelles basées sur un événement survenu dans le passé, et dont le montant et/ou l'échéance ne sont pas connus mais cependant estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. L'événement passé doit s'inscrire avant la date du bilan.

Les provisions pour restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Les avoirs en temps à long terme du personnel sont portés au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les douze prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse douze mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Pour l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,6 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de douze tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle participation à la croissance des médias est versée séparément, pour moitié en mars et pour moitié en septembre. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat et la commission de vente, ainsi que les taxes et redevances, sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Subventions publiques

Les subventions publiques liées au résultat sont publiées dans la note M 3. Il s'agit avant tout de subventions fédérales pour le mandat SSR destiné à l'étranger. Les subventions publiques liées au patrimoine sont présentées en brut dans le tableau des flux de trésorerie, sous la rubrique «Flux de fonds liés aux opérations d'investissement». Pour ses sites de Zurich et Genève, la SSR dispose en outre de deux droits de superficie gratuits (voir M 3).

Annexe avec explications

M1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 286 194	1 252 825	-33 369
Total	1 286 194	1 252 825	-33 369

Les **recettes issues de la redevance média** diminuent de 33,4 millions de francs par rapport à l'année précédente (2024: +20,3 millions), la compensation du renchérissement ayant été réduite de 69 à 35 millions de francs.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Publicité	141 945	137 841	-4 104
Sponsoring	29 131	29 281	150
Programme	36 795	43 840	7 045
Total	207 871	210 962	3 091

En 2025, les **recettes commerciales** progressent de 3,1 millions de francs (2024: -1,8 million). L'évolution de la pénétration des blocs publicitaires est en baisse du fait de la fragmentation toujours croissante de l'utilisation. En outre, aucun événement sportif majeur (à l'exception du Championnat d'Europe de football féminin ou CE) n'a eu lieu en 2025. En raison de la bonne demande sur le marché publicitaire, notamment lors du CE féminin et de l'Eurovision, les recettes publicitaires ont diminué moins fortement (-4,1 millions de francs) que prévu par rapport à l'exercice précédent (2024: +1,6 million). En 2025, les **recettes de sponsoring** restent pratiquement inchangées (+0,2 million de francs) en raison des produits générés par l'Eurovision (2024: -2,4 millions). Les **recettes de programme** progressent de 7,0 millions de francs (2024: -1,0 million) principalement grâce à des recettes plus élevées provenant des droits de retransmission ainsi que des produits générés par l'Eurovision. Les droits de retransmission et recettes de licences (22,1 millions de francs) ainsi que les opérations de compensation (14,4 millions de francs) constituent la majeure partie des recettes de programme.

M3 Autres recettes

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Contributions	21 287	20 292	-995
Prestations de services	26 014	40 617	14 603
Autres produits d'exploitation	19 309	33 146	13 837
Total	66 610	94 055	27 445

Par rapport à l'exercice précédent, les **subventions** publiques reculent de 1,0 million de francs (2024: +0,2 million). La SSR dispose de droits de superficie gratuits pour ses sites de Genève (12 675 m²; échéance du contrat de superficie en 2044) et de Zurich (31 338 m²; échéance du contrat de superficie en 2041). La valeur de ces droits est estimée à 3,5 millions de francs l'an. Par rapport à l'exercice précédent, le **produit des prestations de service** progresse de 14,6 millions de francs (2024: -1,3 million). Cette progression s'explique principalement par l'organisation de l'Eurovision à Bâle. Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 13,8 millions de francs (2024: +1,1 million), essentiellement sous l'effet du bénéfice réalisé sur la vente d'immeuble à Lugano-Besso.

M4 Charges de personnel

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Salaires	629 375	613 106	-16 269
Indemnités	20 899	21 680	781
Prestations sociales	135 311	136 927	1 616
Autres charges de personnel	31 995	68 173	36 178
Total	817 580	839 886	22 306

En particulier, la baisse des effectifs – conséquence des mesures d'économie mises en place – entraîne une diminution des coûts liés aux **salaires** de 16,3 millions de francs (2024: +8,9 millions). Les **autres charges de personnel** ont augmenté de 36,2 millions de francs (2024: +43,8 millions). Cette évolution découle des frais de restructuration provisionnés pour les réductions de personnel prévues dans les années suivantes.

M5 Charges programme et production

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Indemnisations artistes et auteur.es	17 685	16 288	-1 397
Droits d'auteur.e	112 429	107 609	-4 820
Productions de tiers et commandes	223 503	198 960	-24 543
Charges de liaisons et de lignes	11 563	30 236	18 673
Charges diverses programme et production	4 215	4 971	756
Variation des stocks de programmes	3 316	1 388	-1 928
Total	372 711	359 452	-13 259

Moins de grandes manifestations sportives ayant eu lieu durant l'année sous revue, les coûts liés aux **droits d'auteur.e** reculent de 4,8 millions de francs (2024: +16,7 millions). Les **productions de tiers et commandes** sont en recul de 24,5 millions de francs (2024: -0,2 million). Une part importante est due à la provision constituée l'année précédente pour les charges nettes de la SSR pour l'organisation de l'Eurovision 2025 (contrat déficitaire). La dissolution de la provision pour la poursuite de la diffusion FM avait entraîné une baisse des charges l'année précédente. En conséquence, les **charges de liaisons et de lignes** sont désormais en progression de 18,7 millions de francs (2024: -46,4 millions) pour s'établir à 30 millions de francs (sans diffusion FM), soit au niveau habituel.

M6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Charges administratives	25 928	30 652	4 724
Publicité	27 874	32 189	4 315
Communication, logistique et frais	43 504	39 389	-4 115
Total	97 306	102 230	4 924

Les **charges administratives** sont en progression de 4,7 millions de francs (2024: -1,5 million). La majeure partie des coûts découle de loyers et de leasings (20,4 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Les coûts supplémentaires sont dus à la constitution d'une provision sur un contrat de location à long terme (contrat déficitaire). Les **charges publicitaires** augmentent de 4,3 millions de francs (2024: -2,3 millions). Cette augmentation provient de contreparties (notamment dans le cadre de l'Eurovision) qui représentent environ la moitié des charges publicitaires. Le recul de 4,1 millions de francs pour **la communication, la logistique et les frais** (2024: -0,5 million) résulte essentiellement de la baisse des frais liés aux voyages d'affaires, 2025 ayant accueilli moins de grands événements sportifs que l'année précédente.

M7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	64 573	64 567	-6
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	64 573	64 567	-6
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	1 607	1 968	361
Valeurs incorporelles	1 607	1 968	361
Total	66 180	66 535	355

La répartition et la modification des amortissements figurent dans les tableaux des immobilisations sous les rubriques M 15 et M 17.

M8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Entretien et remplacement	58 985	53 740	-5 245
Autres charges	131 141	133 768	2 627
Total	190 126	187 508	-2 618

Les **charges d'entretien et remplacement** se contractent de 5,2 millions de francs (2024: +4,5 millions), sous l'effet de coûts d'électricité moindres. Les **autres charges** progressent de 2,6 millions de francs (2024: +4,4 millions), ce qui s'explique notamment par l'augmentation des charges facturées par SWISS TXT SA (développement des services informatiques et réalisations de projets).

M9 Résultat financier

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Produits financiers	4 770	1 637	-3 133
Charges financières	-6 609	-6 825	-216
Total	-1 839	-5 188	-3 349

Par rapport à 2024, le **résultat financier** recule de 3,3 millions de francs. Facteurs déterminants: produits des participations/intérêts en diminution de -1,8 million de francs et résultats de change de -1,5 million de francs. Les **produits financiers** comprennent principalement des gains de change sur les devises étrangères (1,0 million) et les intérêts (0,5 million). Les **charges financières** se composent des intérêts sur les capitaux étrangers (5,5 millions), des pertes de change sur monnaies étrangères (0,9 million) et des commissions/frais (0,4 million).

M10 Liquidités

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	8 458	78 450	69 992
Fonds assimilés à des liquidités	109 006	74	-108 932
Total	117 464	78 524	-38 940

Le détail des évolutions est présenté dans le tableau de flux de trésorerie. Les placements à terme effectués l'année précédente, avec une durée courte, disparaissent durant l'exercice sous revue.

M11 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	33 187	31 751	-1 436
Sociétés du groupe	769	469	-300
Parties liées	7	11	4
Corrections de valeur	-224	-139	85
Total	33 739	32 092	-1 647

M12 Autres créances à court terme

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	20 584	31 267	10 683
Sociétés du groupe	2 000	-	-2 000
Total	22 584	31 267	8 683

Les **autres créances à court terme** progressent de 8,7 millions de francs (2024: +3,2 millions). Dans la catégorie des tiers, cette évolution découle avant tout d'une créance résultant de la vente d'un bien immobilier en 2025.

M13 Stock de programmes et marchandises

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Paiements anticipés de programmes	18 094	26 093	7 999
Productions maison	60 345	58 331	-2 014
Productions de tiers	46 077	46 570	493
Corrections de valeur	-474	-280	194
Stocks de programmes	105 948	104 621	-1 327
Stocks de marchandises	729	604	-125
Total	124 771	131 318	6 547

Les **versements anticipés** affichent une hausse de 8,0 millions de francs (2024: -3,7 millions) en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 1,3 million de francs (2024: -3,4 millions) et concerne des productions maison. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	21 623	25 084	3 461
Sociétés du groupe	-	35	35
Parties liées	-	2	2
Total	21 623	25 121	3 498

M15 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2024	466 209	111 593	124 956	7 374	710 132
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2024	1 080 256	395 902	124 956	29 879	1 630 993
Entrées	8 086	16 442	63 136	1 225	88 889
Sorties	-716	-20 348	-331	-901	-22 296
Reclassifications	2 977	24 212	-30 166	149	-2 828
Solde au 31.12.2024	1 090 603	416 208	157 595	30 352	1 694 758
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-614 047	-284 310	-	-22 505	-920 862
Amortissements prévus	-26 520	-36 158	-	-1 895	-64 573
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	711	20 009	-	849	21 569
Solde au 31.12.2024	-639 855	-300 457	-	-23 551	-963 863
Valeurs comptables nettes 31.12.2024	450 748	115 751	157 595	6 801	730 895
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2025	1 090 603	416 208	157 595	30 352	1 694 758
Entrées	13 005	18 162	67 795	1 368	100 330
Sorties	-32 995	-27 909	-	-696	-61 600
Reclassifications	7 898	13 260	-23 029	504	-1 367
Solde au 31.12.2025	1 078 511	419 721	202 361	31 528	1 732 121
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2025	-639 855	-300 457	-	-23 551	-963 863
Amortissements prévus	-28 285	-34 715	-	-1 567	-64 567
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	22 386	27 092	-	635	50 113
Solde au 31.12.2025	-645 755	-308 080	-	-24 484	-978 319
Valeurs comptables nettes 31.12.2025	432 756	111 641	202 361	7 044	753 802

Comme en 2024, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M 17). Le recul des **terrains et bâtiments** concerne la vente d'immeuble à Lugano-Besso.

M 16 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations de l'employeur	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2024	-	6 218	21 000	35 000	62 218
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2024	-	6 531	21 000	35 000	62 531
Entrées	-	-	3 000	-	3 000
Sorties	-	-	-	-35 000	-35 000
Solde au 31.12.2024	-	6 531	24 000	-	30 531
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2024	-	-313	-	-	-313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2024	-	-313	-	-	-313
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	-	6 218	24 000	-	30 218
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2025	-	6 531	24 000	-	30 531
Entrées	-	-	2 000	-	2 000
Sorties	-	-2 613	-	-	-2 613
Solde au 31.12.2025	-	3 918	26 000	-	29 918
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2025	-	-313	-	-	-313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	313	-	-	313
Solde au 31.12.2025	-	-	-	-	-
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	-	3 918	26 000	-	29 918

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Prêts aux sociétés du groupe	24 000	26 000	2 000
Prêts	24 000	26 000	2 000
Sociétés du groupe (participation supérieure à 50 %)	5 410	3 110	-2 300
Sociétés à participations (participation entre 20 % et 49 %)	423	423	-
Autres participations (participation inférieure à 20 %)	385	385	-
Participations	6 218	3 918	-2 300
Réserve de cotisations employeur	-	-	-
Total	30 218	29 918	-300

Les **immobilisations financières** reculent du fait de la liquidation de Telvetia SA (-2,3 millions) et de la cession de la participation entièrement dépréciée dans IRT GmbH, Munich. Les corrections de valeur relatives à ces deux sociétés sont dissoutes. Le **prêt** accordé à SWISS TXT SA est augmenté de 2,0 millions de francs.

M 17 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2024	2 349	2 349
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2024	36 515	36 515
Entrées	1 570	1 570
Sorties	-543	-543
Reclassifications	2 828	2 828
Solde au 31.12.2024	40 370	40 370
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2024	-34 166	-34 166
Amortissements prévus	-1 607	-1 607
Dépréciations	-	-
Sorties	543	543
Solde au 31.12.2024	-35 230	-35 230
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	5 140	5 140
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2025	40 370	40 370
Entrées	517	517
Sorties	-369	-369
Reclassifications	1 367	1 367
Solde au 31.12.2025	41 885	41 885
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2025	-35 230	-35 230
Amortissements prévus	-1 968	-1 968
Dépréciations	-	-
Sorties	369	369
Solde au 31.12.2025	-36 829	-36 829
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	5 056	5 056

La reclassification provient des immobilisations corporelles (voir M 15). Les sorties concernent des mises hors service d'installations incorporelles intégralement amorties.

M18 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	53 068	48 154	-4 914
Sociétés du groupe	1 955	2 077	122
Parties liées	2 129	2 237	108
Total	57 152	52 468	-4 684

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** diminuent de 4,7 millions de francs (2024: -12,1 millions). Cette diminution s'explique par des engagements moins importants dans la distribution (notamment en lien avec l'arrêt de la diffusion FM) et les droits sportifs.

M19 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	21 617	26 737	5 120
Parties liées	11 064	-	-11'064
Total	32 681	26 737	-5 944

Les **autres dettes à court terme** se contractent de 5,9 millions de francs (2024: -0,6 million) principalement sous l'effet d'une baisse des dettes envers la Caisse fédérale de compensation. Les dettes envers la Caisse de pension qui figuraient l'année précédente sous les **parties liées** sont désormais présentées sous les **tiers**.

M20 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2024	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197
Constitution	3 204	12 922	18 547	-	34 673
Utilisation	-3 327	-3 653	-20 685	-	-27 665
Dissolution	-1 186	-1 186	-1 648	-	-4 020
Reclassification court/long terme	2 000	8 979	9 798	-	20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	5 214	22 527	29 070	18 151	74 962
Constitution	2 298	13 278	850	-	16 426
Utilisation	-4 968	-18 881	-22 504	-	-46 353
Dissolution	-246	-4 462	-6 266	-	-10 974
Reclassification court/long terme	2 000	11 370	2 178	-	15 548
Valeur comptable au 31.12.2025	4 298	23 832	3 328	18 151	49 609

Les **provisions** figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 4,3 millions de francs (2024: 5,2 millions). Elles se composent de 2,0 millions de francs (2024: 2,0 millions) pour les primes de fidélité et de 2,3 millions de francs (2024: 2,4 millions) pour les absences prolongées pour cause de maladie. Les **provisions pour restructuration** se montent à 23,8 millions de francs (2024: 22,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 3,3 millions de francs (2024: 29,1 millions). Sur cette somme, 2,4 millions de francs (2024: 20,2 millions) ont été provisionnés pour des contrats déficitaires. Les 0,9 million de francs restants (2024: 1,2 million) se répartissent entre diverses positions de moindre importance. La plus grande partie de l'utilisation et de la dissolution concerne la diffusion FM. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2024: 18,2 millions); elle concerne les gains immobiliers de la vente de deux immeubles au cours des exercices précédents.

M 21 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Tiers	43 414	42 794	-620
Sociétés du groupe	322	191	-131
Parties liées	10	5	-5
Total	43 746	42 990	-756

M 22 Dettes financières

CHF 1000	2024	2025	Evolution
Dettes financières à court terme	100 000	-	-100 000
Dettes financières à long terme	200 000	300 000	100 000
Total	300 000	300 000	-

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

L'**emprunt obligataire** présente la durée et le taux d'intérêt suivants:

100 millions de francs à 0,95 % au 29 septembre 2032.

M 23 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2024	33 061	18 689	48 041	-	99 791
Constitution	4 677	3 747	175	-	8 599
Utilisation	-2 676	-2 062	-2 316	-	-7 054
Dissolution	-	-25	-24 134	-	-24 159
Reclassification court/long terme	-2 000	-8 979	-9 798	-	-20 777
Valeur comptable au 31.12.2024	33 062	11 370	11 968	-	56 400
Constitution	10 990	49 700	5 311	-	66 001
Utilisation	-9 894	-	-144	-	-10 038
Dissolution	-	-	-57	-	-57
Reclassification court/long terme	-2 000	-11 370	-2 178	-	-15 548
Valeur comptable au 31.12.2025	32 158	49 700	14 900	-	96 758

Les **provisions à long terme personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs de plus de 32,1 millions de francs (2024: 33,1 millions). Les **provisions pour restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de plus de 49,7 millions de francs (2024: 11,4 millions). Les **autres provisions** sont constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 0,4 million de francs (2024: 0,3 million), de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués de plus de 3,1 millions de francs (2024: 1,9 million) et de provisions pour les contrats déficitaires de plus de 5,1 millions de francs (2024: 3,3 millions). Les 6,3 millions de francs restants (2024: 6,5 millions) sont répartis à hauteur de 4,9 millions pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et de 1,2 million pour le désamiantage du bâtiment de la Galette, à Genève. 0,2 million de francs concerne diverses provisions de moindre importance.

Autres indications

M 24 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 68,0 millions de francs (2024: 102,0 millions) pour les années 2026 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des contrats à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 166,9 millions de francs (2024: 188,6 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 10,4 millions de francs (2024: 11,4 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 100,0 millions de francs (2024: 121,6 millions). 8,6 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 33,0 millions dans deux à cinq ans et 58,4 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 111,5 millions de francs (2024: 107,2 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 0,7 million de francs (2024: 0,7 million) et les autres engagements conditionnels à 0,7 million de francs (2024: 1,4 million). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2024: 15,0 millions).

M 25 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
		positives	négatives
Opérations de change à option ouvertes 2024			
Achat Euro	56 382	458	356
Achat US-Dollar	10 352	500	-
Total achat	66 734	958	356
Total des opérations de change à option au 31.12.2024			
	66 734	958	356
Opérations de change à option ouvertes 2025			
Achat Euro	55 187	686	1
Achat US-Dollar	9 483	61	26
Total achat	64 670	747	27
Total des opérations de change à option au 31.12.2025			
	64 670	747	27

Toutes les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 26 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2025, le cercle des personnes assurées comprenait 6141 (2024: 6461) assuré.es actif.ves et 3150 (2024: 3054) bénéficiaires de prestations.

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) vis-à-vis de l'institution de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2025	Renoncia- tion à	Utilisation 2025	Bilan 31.12.25	Bilan 31.12.24	Résultat réserves dans charges de personnel	
		l'utilisa- tion 2025				2025	2024
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-	35 000
Total	-	-	-	-	-	-	35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.25	31.12.25	31.12.24			2025	2024
Plan de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	359 900	-	-	-	80 118	80 118	77 173
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	359 900	-	-	-	80 118	80 118	77 173

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2025. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 109,9 % au 31 décembre 2025 (2024: 107,0 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1er janvier 2022.

M 27 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,0 millions de francs au 31 décembre 2025. Le règlement de la dette a eu lieu le 9 janvier 2026.

M 28 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2024: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

M 29 Evaluation des risques et mesures

La gestion des risques fait partie intégrante des décisions entrepreneuriales; la situation globale est évaluée périodiquement par le Conseil d'administration. Principaux domaines de risque identifiés à la fin de l'exercice:

Risques stratégiques: les profondes mutations structurelles du secteur des médias – utilisation fragmentée, domination des plateformes, progrès rapides de la technologie/de l'IA et baisse de la pénétration linéaire – augmentent le risque d'une perte de pertinence et de visibilité. Dans le même temps, les exigences en matière de données et de compétences produits ainsi que de cyber-exposition augmentent. Les programmes de transformation et d'efficacité comportent en outre des risques de mise en œuvre, de capacité et d'acceptation.

Risques politiques: la réduction du montant de la redevance média déjà ordonnée par le Conseil fédéral, les nouvelles exonérations de cette redevance pour les entreprises et la suppression de la compensation du renchérissement (partiellement compensée par la croissance du nombre de ménages) constituent déjà un défi financier. A cela s'ajoutent les risques liés aux interventions parlementaires et les questions relatives au financement du mandat pour l'étranger.

Risques financiers: le recul des recettes commerciales, la volatilité macroéconomique et les paramètres politiques pèsent sur la base des résultats. Les risques de liquidité et de refinancement résultent des échéances et des conditions de marché; les incertitudes peuvent affecter les spreads, les conditions et la base d'investisseurs. La contre-mesure consiste en une planification roulante, en un calendrier des échéances, en marges de sécurité et en lignes garanties, en une discipline en matière de fonds de roulement, en une diversification des sources de financement ainsi qu'en un équilibre approprié des échéances.

Risques réglementaires: les modifications du cadre juridique et réglementaire – notamment en ce qui concerne le mandat de prestations, les règles applicables au domaine online, les restrictions en matière de publicité et les obligations de rendre compte – peuvent avoir une incidence sur l'offre, le financement et les processus. Un système de contrôle interne bien ancré permet de réduire les risques liés aux rapports et aux processus et garantit la régularité des rapports financiers.

Réponse de l'entreprise: «Enavant SRG SSR»

Le projet «Enavant SRG SSR» oriente la SSR vers le «digital first», rassemble les forces par-delà les régions et simplifie les structures afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité. Le programme sert à la fois de mesure de réduction des coûts et de mesure structurelle pour atténuer les baisses de revenus d'origine politique; il renforce également la résilience financière par une priorisation du portefeuille, des normes uniformes et une plus grande réutilisation des contenus.

M 30 Transactions avec des parties liées

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,5 million de francs (2024: 0,3 million) et les charges à 8,8 millions de francs (2024: 8,9 millions) pour les contributions d'exploitation.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

M 31 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 2 avril 2026, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Le 8 mars 2026, le peuple suisse a rejeté l'initiative populaire fédérale « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) ». Le résultat du vote n'a aucune incidence sur l'évaluation et la comptabilisation des actifs et des dettes au 31 décembre 2025.

M32 Segments: informations

CHF 1000	Unités nationales	SWI	SRF	RTR	RTS	RSI	Maison mère
Produits d'exploitation 2025							
Redevance média	1 252 825	-	-	-	-	-	1 252 825
Publicité	137 841	-	-	-	-	-	137 841
Allocation aux unités d'entreprise	-1 112 305	9 109	499 956	24 085	360 580	218 575	-
Recettes des unités d'entreprise	77 010	9 126	45 965	791	19 415	14 869	167 176
Total	355 371	18 235	545 921	24 876	379 995	233 444	1 557 842
Charges d'exploitation 2025							
Charges de personnel	119 932	12 464	329 513	16 139	228 532	133 306	839 886
Charges de programme et production	106 803	1 448	98 310	4 432	90 289	58 170	359 452
Autres charges d'exploitation	146 183	4 000	68 066	2 773	42 666	26 049	289 737
Total	372 918	17 912	495 889	23 344	361 487	217 525	1 489 075
EBITDA	-17 547	323	50 032	1 532	18 508	15 919	68 767
Amortissements	2 448	323	32 829	1 314	15 935	13 686	66 535
EBIT	-19 995	-	17 203	218	2 573	2 233	2 231
Résultat financier							-5 188
Impôts							-
Résultat d'entreprise 2025							-2 957
Effectifs 2025							
Nombre de postes à temps plein (ETP)							
En moyenne annuelle	385	80	2 281	125	1 488	982	5 341
au 31.12.	370	80	2 222	123	1 460	977	5 232
Produits d'exploitation 2024							
Redevance média	1 286 194	-	-	-	-	-	1 286 194
Publicité	141 945	-	-	-	-	-	141 945
Allocation aux unités d'entreprise	-1 148 457	10 280	516 853	24 428	363 845	233 051	-
Recettes des unités d'entreprise	51 287	9 361	46 021	818	19 651	5 398	132 536
Total	330 969	19 641	562 874	25 246	383 496	238 449	1 560 675
Charges d'exploitation 2024							
Charges de personnel	65 218	13 108	357 638	16 348	223 771	141 497	817 580
Charges de programme et production	107 334	1 735	102 576	4 084	99 413	57 569	372 711
Autres charges d'exploitation	136 267	4 512	71 681	3 292	45 142	26 538	287 432
Total	308 819	19 355	531 895	23 724	368 326	225 604	1 477 723
EBITDA	22 150	286	30 979	1 522	15 170	12 845	82 952
Amortissements	2 059	283	32 502	1 309	16 995	13 032	66 180
EBIT	20 091	3	-1 523	213	-1 825	-187	16 772
Résultat financier							-1'839
Impôts							-
Résultat d'entreprise 2024							14'933
Effectifs 2024							
Nombre de postes à temps plein (ETP)							
En moyenne annuelle	359	82	2'393	128	1'556	1'010	5'528
au 31.12.	381	83	2'364	127	1'527	990	5'472

Segments: informations

Les segments sont répartis par région linguistique (RSI, RTR, RTS et SRF). En outre, les segments SWI swissinfo.ch et unités nationales sont également présentés. Les unités nationales comprennent la Direction générale DG, la Business Unit Sport BUS et l'unité Finances UF.

Les unités nationales fournissent des services centralisés aux unités d'entreprise régionales (coûts de distribution, droits d'auteur, contrats sportifs, coûts d'emprunt, etc.) et supportent les frais d'overhead.

La redevance média et les recettes publicitaires sont versées à la SSR via l'unité Finances et sont réparties entre les unités d'entreprise régionales selon une clé fixe. Le montant restant aux unités nationales couvre les coûts des services centraux mentionnés ci-dessus.

Segment Unités nationales

La baisse de 37,4 millions de francs des recettes issues de la redevance et de la publicité se traduit par une allocation des moyens aux unités d'entreprise en recul de 36,2 millions de francs. Les recettes des unités d'entreprise progressent de 25,7 millions de francs en partie sous l'effet du produit de l'Eurovision à Bâle.

Les charges de personnel augmentent de 54,7 millions de francs. Principale raison: la constitution d'une provision centralisée pour restructuration de 49,7 millions de francs. L'organisation de l'Eurovision à Bâle est un autre facteur de coûts.

Une grande partie de l'augmentation de 9,9 millions de francs des autres charges d'exploitation est due à l'Eurovision.

Segments SWI et RTR

Sous l'effet des mesures d'économie, les charges d'exploitation se contractent de 1,5 million de francs chez SWI et de 0,4 million chez RTR.

Segment SRF

Les charges de personnel diminuent de 28,1 millions de francs en raison d'une baisse significative des effectifs (-112 ETP). Ce sont surtout les mesures mises en œuvre pour réduire la base de coûts et le remplacement restrictif des départs en retraite qui y ont contribué dans le cadre de la phase de transformation. De plus, des provisions pour frais de restructuration ont pu être dissoutes. Ces mesures sont également responsables d'une partie de la baisse de 3,4 millions de francs des charges de production. La réduction de 3,6 millions de francs des charges d'exploitation s'explique par d'autres mesures d'économie ainsi que par la baisse des prix de l'électricité.

Segment RTS

Les coûts salariaux reculent de 4,4 millions de francs en raison d'une baisse significative des effectifs (-68 ETP), principalement du fait des mesures de réduction des coûts et du remplacement limité des départs en retraite. Du fait de la constitution d'une provision pour restructuration, les charges de personnel augmentent au total de 4,8 millions de francs. Les économies réalisées au niveau des charges de production (-9,1 millions) s'expliquent en premier lieu par le fait que l'année précédente, une importante production de fiction avait été produite / diffusée. La RTS a elle aussi pu réduire ses charges d'exploitation (-2,4 millions de francs) sous l'effet de la baisse des prix de l'électricité.

Segment RSI

Les recettes de l'unité d'entreprise, en progression de 9,5 millions de francs, comprennent le bénéfice de la vente d'immeuble à Lugano-Besso. Ce gain au niveau de l'unité est compensé par une réduction de l'allocation, car les immeubles sont la propriété de la SSR. Les frais de personnel se contractent de 8,2 millions de francs en raison de la réduction des effectifs.

Evolution des effectifs

Au 31 décembre 2025, les effectifs en ETP (équivalents temps plein) ont diminué de 240 unités par rapport à l'année précédente, passant de 5472 à 5232 unités. Cette diminution se traduit par une baisse des coûts salariaux dans toutes les unités de l'entreprise.

En raison des autres plans de restructuration nécessaires à la SSR, des provisions correspondantes doivent être constituées – des provisions qui dépassent nettement les économies réalisées sur les salaires. Pour cette raison, les charges de personnel augmentent de 22,3 millions de francs (+2,7 %) alors que, dans le même temps, les effectifs diminuent de 4,4 %.

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 2 avril 2026, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2025 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 24 avril 2026 d'approuver les comptes annuels 2025 de la maison mère.

L'exercice 2025 se solde par un résultat d'entreprise négatif de 3,0 millions de francs, que nous proposons de prélever sur les réserves provenant des bénéfices.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Jean-Michel Cina



La directrice générale
Susanne Wille



Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 162 à 182) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments Clés de l'Audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments.

Éléments clés de l'audit**Comment les éléments clés de l'audit ont été considérés dans notre audit****Immobilisations corporelles – Activation et évaluation**

Immobilisations corporelles - Activation et évaluation
La comptabilisation des immobilisations corporelles dans les comptes annuels s'effectue à leur coût d'acquisition ou de revient, diminuée des amortissements économiquement nécessaires et des dépréciations de valeur. Au 31 décembre 2025, les comptes annuels présentent des immobilisations corporelles d'une valeur totale de 753'802 milliers de CHF. Cela correspond à 69.3 pour cent de l'ensemble des actifs. De notre point de vue, cette position, d'un montant très élevé, revêt une importance particulière, car le caractère activable, les durées d'utilisation retenues ainsi que la vérification du caractère durable de la valeur des investissements en immobilisations corporelles relèvent d'un certain degré d'appréciation.

Caractère activable des immobilisations corporelles

Le conseil d'administration ou la direction approuve les demandes d'investissement en fonction du montant de l'investissement.

Chaque mois, le caractère activable des factures est vérifié. Les immobilisations activées sont amorties à partir de leur mise en service sur la durée d'utilisation définie.

Caractère durable de la valeur des immobilisations corporelles

La direction évalue régulièrement s'il existe des indices d'une éventuelle perte de valeur. Si tel est le cas, un test de dépréciation est effectué.

De plus, la direction établit périodiquement des expertises d'évaluation pour les immeubles (catégorie « terrains et bâtiments ») afin de vérifier leur valeur.

Pour l'exercice 2025, la direction conclut qu'il n'existe aucun indice d'une éventuelle perte de valeur.

Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés en annexe dans les principes d'activation et d'évaluation. Des explications sur les différentes positions figurent dans l'annexe M15 Immobilisations corporelles ainsi que M7 Amortissements et corrections de valeur.

Dans le cadre de la vérification du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de la consultation de documents et de la vérification des contrôles clés, que des processus internes appropriés existent pour l'activation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

Dans le domaine des investissements, nous avons vérifié par sondage le caractère activable des immobilisations concernées à l'aide des factures ainsi que des contrats correspondants, l'affectation à la bonne catégorie d'immobilisations et la pertinence des durées d'utilisation résultantes.

En ce qui concerne d'éventuelles dépréciations, nous avons évalué les expertises d'évaluation des immeubles ainsi que l'appréciation de la direction.

Nous avons également vérifié les informations figurant en annexe.

Provisions – Exhaustivité et évaluation

Les provisions sont des obligations probables résultant d'un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. Au 31 décembre 2025, des provisions à court terme et à long terme d'un montant de 49'609 milliers de CHF et de 96'758 milliers de CHF respectivement sont inscrites au bilan.

La majeure partie des provisions est liée aux coûts du personnel – d'une part sur la base de dispositions légales en droit du travail, d'autre part sur la base des coûts de restructuration attendus.

À notre avis, cette position revêt une importance particulière, car elle nécessite un degré élevé d'estimations et de jugement de la part de la direction.

Les principes d'évaluation des provisions sont présentés dans l'annexe « Principes d'activation et d'évaluation » des comptes annuels. La composition et l'évolution des postes du bilan sont exposées aux notes M20 et M23.

Dans le cadre de la vérification du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de la consultation de documents et de la vérification des contrôles clés, que des processus internes appropriés existent pour l'enregistrement des augmentations et diminutions ainsi que pour l'évaluation des provisions.

Nous avons également examiné la méthodologie et les facteurs d'entrée des estimations ainsi que les calculs de la direction en consultant des documents appropriés et en menant des entretiens, et nous avons évalué la fiabilité des estimations de la direction sur la base de l'expérience acquise.

Nous avons également vérifié les informations figurant en annexe.

Autres Informations

Le conseil d'administration est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport annuel, mais pas les comptes consolidés, les comptes annuels et nos rapports y afférents.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et d'apprécier si elles présentent des incohérences significatives avec les comptes consolidés ou les connaissances que nous avons acquises lors de l'audit des comptes annuels, ou si elles semblent autrement présenter des inexactitudes significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons qu'il existe une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://expertsuisse.ch/rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art 69b CC, en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 2 avril 2026

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé